



ADMINISTRATION COMMUNALE – HEURES D'OUVERTURE

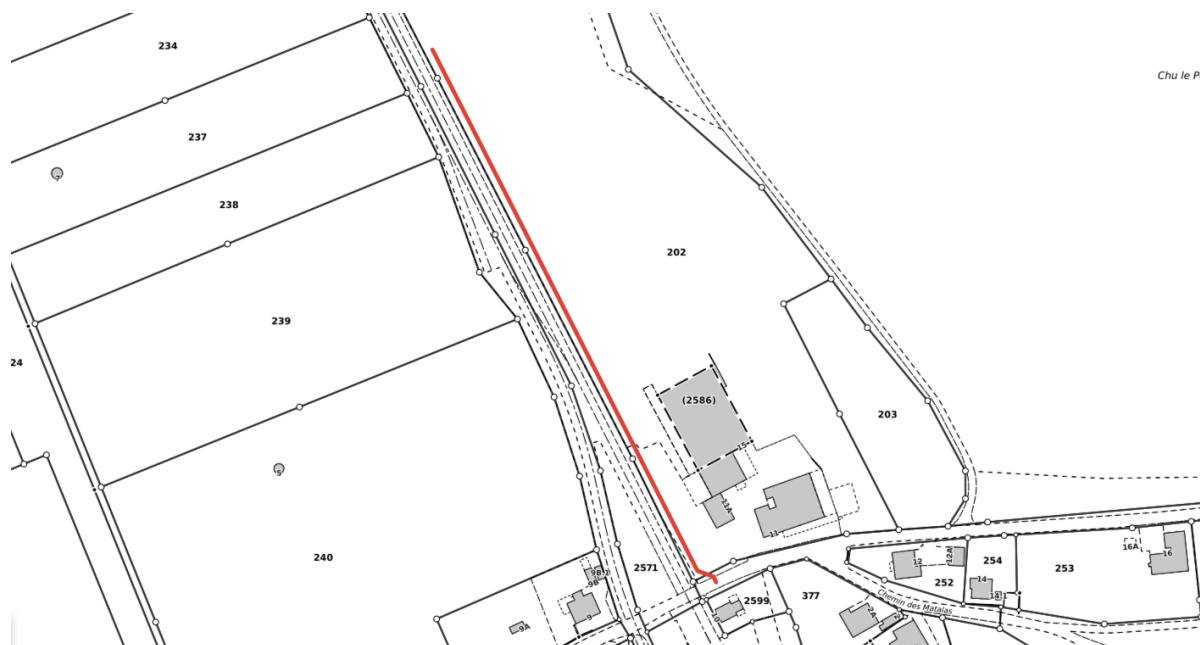
Lundi et jeudi
Mardi, mercredi
Vendredi

15 h 00 à 18 h 00
09 h 00 à 11 h 00
FERME

Objet : Commune de Basse-Allaine / Courtemaîche - Plan spécial – Raccordement en eau potable sur la conduite du SEHA

La commune de Basse-Allaine planifie des travaux afin de poser une nouvelle conduite d'eau potable, avec raccordement sur le réseau du SEHA, dans le but d'assurer la défense incendie du quartier de la gare à Courtemaîche. La procédure prévue pour ces travaux est celle du plan spécial.

La réalisation du projet consiste en des travaux de terrassement et de remblayage pour une fouille blindée. Ces travaux dureront environ 1 mois et demi (en fonction des conditions météorologiques).



Tracé schématique du projet

La procédure du plan spécial est la suivante :

- Accord de principe des propriétaires concernés ✓
- Elaboration du projet ✓
- **Information à la population (tout-ménage)**
- Examen préalable des autorités cantonales
- Publication officielle
- Adoption par la commune
- Approbation par le canton
- Réalisation des travaux

En cas de questions ou de remarques, celles-ci sont adressées par écrit, soit par courrier, soit par courriel, au secrétariat communal. **Le délai d'envoi est fixé au 30 septembre 2026.**